AMBASSADE DE FRANCE A BUDAPEST

Ambassade de France en Hongrie Lendvay utca 27
1062 Budapest

Téléphone : 00 36 1 374 11 36

le 10/11/2015

Objet : PROCES VERBAL DE LA 2EME COMMISSION LOCALE DES BOURSES SCOLAIRES 2015/2016

La séance plénière de la Commission locale s'est tenue le 04/11/2015 à l'adresse suivante :

Institut Français de Hongrie Fö utca 17 1011 Budapest

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. FOURNIER Eric, Chef de poste ou son représentant, Ambassadeur, Président
- M. LEFEBVRE Franck, Autre, Conseiller consulaire
- M. MEGE Benjamin, Autre, Conseiller consulaire

Membre désigné :

- Mme AIMONE-CAT Lydia, Représentant des parents d'élèves, En remplacement du représentant des parents d'élèves
- M. DENYS Christophe, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants
- M. FLOUDER Joël, Représentant établissement d'enseignement, Proviseur
- M. GOMEZ Yves-André, Représentant des organisations syndicales représentatives des personnels enseignants, SNUIPP-FSU
- M. JOUBERT Vincent, Agent comptable de l'établissement, Directeur des affaires financières du Lycée
- Mme LAGOUDAKIS Martine, Conseiller culturel ou son représentant, Secrétaire Générale, en remplacement du Conseiller culturel
- Mme LAMBERT-MOCHEL Christine, Représentant établissement d'enseignement, Directrice d'école
- M. OSETE José, Représentant des associations de Français à l'étranger (reconnues d'utilité publique), ADFE

Experts :

- Mme BARBET Catherine, Représentant d'autres associations de Français , Présidente de Budapest Accueil
- M. CHIQUET Olivier, Autre, Personnel enseignant
- Mme FRANCOIS Isabelle, Autre, Personnel enseignant
- Mme MASKAY Anne-Marie, Autre, Première conseillère

- Mme PUPPI Françoise, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires, Secrétaire
- Mme VANDEWALLE Marie, Consul-adjoint (non président de la CLB), Consule, chef de chancellerie

Absents :

- Mme DUBARD Jeanne, Autre, Conseiller consulaire, excusée
- M. FERRAGE Hervé, Conseiller culturel ou son représentant, COCAC, excusé
- M. VANDEWALLE Etienne, Représentant des parents d'élèves, Président APE, excusé

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le Président a introduit les travaux et a annoncé la présence parmi nous, aujourd'hui, en fin de réunion, de Monsieur Jean-Yves LECONTE, sénateur représentant les Français établis hors de France. Il a ensuite présenté le bilan chiffré des campagnes achevées et en cours. Il a indiqué le cadre réglementaire et budgétaire dans lequel s'inscrivent les travaux du présent Conseil consulaire. L'enveloppe globale limitative attribuée pour 2015/2016 après dialogue de gestion a été fixée à 304 000 Euros. Le CCB1 avait présenté favorablement 70 demandes de bourses et formulé 6 propositions de rejet. L'AEFE, après avis de la première commission nationale, a validé ces propositions sous les réserves suivantes : une pour attribution d'une quotité théorique sur les frais parascolaires uniquement, et deux pour ajournement : statut ou situation financière à vérifier. Le Président a rappelé le principe de confidentialité des débats et a sollicité des membres les observations éventuelles d'ordre général suscitées par ses propos ou le contexte de la campagne. En seconde partie, le conseil consulaire a entamé l'examen des dossiers individuels.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

Dix-huit dossiers ont été examinés pendant les travaux de la deuxième période. Trois élèves boursiers n'ont finalement pas été scolarisés à la rentrée 2015 : deux seront peut-être scolarisés au Lycée pour la rentrée 2016/2017, le troisième est resté dans le système scolaire hongrois. Une demande tardive a été présentée au Conseil. Trois dossiers ont été re-présentés en CCB2 après ajournement par le premier Conseil : deux avec modification du montant des majorations familiales et augmentation de la quotité proposée, un après production des documents demandés par l'AEFE. Quatre dossiers ont fait l'objet d'une demande de révision pour n'avoir pas bénéficié de la bourse pour les frais de 1ère inscription, qui ne sont redevables, à Budapest, qu'à partir de la classe de CP, même si les enfants étaient scolarisés au Lycée Français en maternelle. Un dossier a fait l'objet d'une demande de révision afin de demander la bourse pour les frais d'examen, qui avait été oubliés par ce poste. Deux dossiers ont fait l'objet d'une suppression de l'abattement de 20 % pour le 3ème enfant, appliqué par erreur alors que

les conditions n’étaient pas remplies. Une famille a également fait une demande de révision de la quotité de bourse au motif que la famille doit faire face à des frais supplémentaires depuis l’été 2015 et en soulignant qu’elle a bénéficié d’une quotité moindre que l’année dernière, alors que 3 enfants sont scolarisés au lieu de 2. Deux autres dossiers ont fait l’objet d’une demande d’augmentation de la quotité de bourse. Enfin deux dossiers ont fait l’objet d’une révision pour erreur de classe. Afin d’éclairer au mieux les débats du Conseil consulaire et d’évaluer la situation réelle d’une famille, l’agent en charge des bourses scolaires a procédé à une visite à domicile. Par ailleurs, l’Ambassade a été informée le 3 novembre que trois enfants ne prenaient finalement pas les transports scolaires. Les demandes de bourses correspondantes ont été retirées des dossiers. Enfin, le Lycée Gustave Eiffel nous a fait part, le 4 novembre, d’un changement dans les tarifs de demi-pension pour l’année scolaire 2015-2016. Les tarifs actualisés ont été rentrés dans le logiciel.

Les travaux de ce conseil se sont inscrits dans l'enveloppe limitative impartie.